

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers

en exercice 11

présents 10

procuration 01

votants 11

L'an deux mil vingt cinq

le dix-huit août

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/08/2025

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, PENICAUT, TORCHUT,
BRUN, LEGALLAIS, Mmes COUSSOT, DESRENTES, FURAUD,
BRANDT

Absent excusé : M. BOUTINET (donne pouvoir à M. COMBEAU)

Secrétaire : Mme DESRENTES Géraldine

2025/24 OBJET : ACHAT PARCELLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le protocole de candidature auprès de la SAFER pour la parcelle AL numéro 558, d'une superficie de 972 m2.

Il rappelle que le coût total est de **3 500 €**, hors frais de notaire

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.111-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'acquisition des terrains suivants : **AL numéro 558**

Suivant le protocole de candidature SAFER.

Prend note que les frais et la rédaction des actes notariés liés à cette acquisition sera supportée par la Mairie, chez Maître Claire LEONARD demeurant 6 rue St Léger à BURIE (17770).

Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes décisions en ce qui concerne le suivi administratif, technique ou financier de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance

Géraldine DESRENTES

Pour copie conforme,

Le Maire,

Bernard COMBEAU